

## LEXIQUE

**Algorithme** Processus systématique de résolution, par le calcul, d'un problème permettant de présenter les étapes vers le résultat à une autre personne physique (un autre humain) ou virtuelle (un ordinateur). En d'autres termes, un algorithme est un énoncé d'une suite finie et non-ambiguë d'opérations permettant de donner la réponse à un problème.

**Anamorphose** Déformation réversible d'une image à l'aide d'un système optique - tel un miroir courbe - ou un procédé mathématique.

**Cinématique** Emprunté du grec kinêmatikos, adjectif dérivé de kinêma,-atos, «mouvement». Partie de la mécanique ayant pour but de donner une description géométrique du mouvement d'un point ou d'un système physique. Contrairement à la dynamique, la cinématique ne traite ni des masses ni des forces.

**Cinétique** Qui a rapport à une masse en mouvement, énergie cinétique. Moment cinétique, théorie cinétique des gaz. En esthétique, l'art cinétique est la forme d'art résultant de l'introduction dans l'œuvre soit du mouvement réel, soit d'impressions de mouvement obtenues par des effets optiques.

**Pepper's Ghost** Technique de magie classique datant du XIXe s. permettant de faire flotter une image dans les airs.